



## Perspectives économiques 2019-2024 - Version de février 2019

Ces perspectives contribuent à la préparation du nouveau Programme de Stabilité et du nouveau Programme National de Réforme. Le rapport publié ce 14 février reprend les principales hypothèses et les principaux résultats de la version préliminaire des « Perspectives économiques 2019-2024 », laquelle est également utilisée comme scénario de référence pour le chiffrage des programmes électoraux<sup>1</sup>. La version définitive des « Perspectives économiques 2019-2024 » sera publiée en juin 2019.

La projection est réalisée à politique inchangée. Elle incorpore l'essentiel de l'information concernant les recettes et les dépenses des administrations publiques disponible au 31 janvier 2019. Les chiffres ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). La prévision pour 2019 est identique à celle du Budget économique 2019, publié le 7 février par le Bureau fédéral du Plan (BFP).

Les hypothèses de croissance du PIB des partenaires commerciaux de la Belgique pour 2019 et 2020 sont essentiellement basées sur les prévisions d'automne de la Commission européenne, mais ont été actualisées sur la base des prévisions consensus. La zone euro a atteint son pic conjoncturel en 2017, année où la croissance du PIB de la zone dans son ensemble s'est élevée à 2,5 %. Un net ralentissement de cette croissance a été observé en 2018 (1,8 %) tandis qu'un nouveau coup de frein devrait intervenir en 2019 et 2020 (respectivement 1,5 % et 1,4 %). Pour la période 2021-2024, ce sont les perspectives économiques du FMI d'octobre 2018 qui ont été utilisées. Ces dernières tablent sur une croissance du PIB de la zone euro de 1,6 % en 2021, laquelle ralentit ensuite progressivement pour atteindre 1,4 %. Cet essoufflement graduel doit surtout s'analyser à la lumière du vieillissement de la population, qui freine l'augmentation de la population d'âge actif.

L'économie belge a été affectée par le ralentissement conjoncturel européen ; sa croissance a dès lors fléchi de 1,7 % en 2017 à 1,4 % en 2018. Elle croîtrait à un rythme similaire durant la période 2019-2021 (1,4 % en moyenne), avec un affaiblissement de la croissance des exportations et une accélération de la croissance de la demande intérieure, sous l'impulsion de la consommation des particuliers et des investissements des entreprises. Au cours de la période 2021-2024, l'économie belge afficherait une croissance moins soutenue, de l'ordre de 1,2 % en moyenne, laquelle serait caractérisée par une décélération de la croissance des composantes privées de la demande intérieure. La contribution des exportations nettes à la croissance économique serait légèrement négative durant toute la période de projection.

Au cours de la période 2019-2024, 205 000 emplois au total seraient créés, soit en moyenne 34 000 par année. Le nombre de salariés du secteur privé et celui des indépendants augmenteraient respectivement de 144 000 unités et de 50 000 unités, et l'emploi public progresserait de 10 000 unités. La croissance de l'emploi faiblit

durant la seconde moitié de la période de projection, suite au ralentissement de l'activité économique et, dans une moindre mesure, à la remontée des gains de productivité, qui est elle-même fortement influencée par l'évolution des coûts salariaux. Le taux d'emploi (20-64 ans) augmenterait progressivement pour atteindre 70,3 % en 2020 – ce qui est sensiblement inférieur à l'objectif de la stratégie EU2020 (73,2 % en 2020) – et 71,9 % en 2024.

Compte tenu de la poursuite de l'augmentation de la population active, le nombre de chômeurs (en ce compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) diminuerait de 126 000 unités au total sur la période 2019-2024.

L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, s'est élevée à 2,1 % en 2017 et 2018 mais devrait ralentir en 2019 et 2020 à, respectivement, 1,6 % et 1,4 %, aidée par un prix nettement plus bas du baril de Brent. À partir de 2021, on suppose que le prix du baril de Brent repart à nouveau à la hausse. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente augmenterait progressivement en raison de l'accélération de la croissance des coûts salariaux. L'inflation totale progresserait de 1,8 % en moyenne au cours de la période 2021-2024.

Le déficit de l'ensemble des administrations publiques s'est pratiquement stabilisé en 2018 (-0,8 % du PIB, après -0,9 % en 2017), mais il devrait se dégrader cette année (jusqu'à -1,7 %) compte tenu, notamment, du fait que des mesures d'économie en sécurité sociale du budget 2019 (non voté) ne sont pas encore implémentées, d'un possible fort recul de l'impôt des sociétés en contrecoup de la hausse des versements anticipés en 2017-2018 suite à la hausse des pénalités, et du dernier volet du tax shift. À politique inchangée, le déficit continuerait de se dégrader progressivement les années suivantes pour atteindre -2,6 % du PIB en 2024, compte tenu des dispositions législatives existantes, de la programmation des investissements des différents niveaux de pouvoir, et sans anticipation d'éventuelles mesures de consolidation budgétaire qui pourraient être décidées à l'avenir. La dette publique en pour cent du PIB reculerait en 2019 mais resterait quasiment stable par la suite.

1. Voir: <https://www.plan.be/aboutus/overview.php?lang=fr&TM=77>

**Perspectives économiques à moyen terme: principaux résultats**

	2018	2019	2020	2021-2024
Croissance du PIB (en pourcent)	1,4	1,3	1,4	1,2
Taux d'inflation (INPC)	2,1	1,6	1,4	1,8
Emploi (variations annuelles en milliers)	58,1	44,3	48,7	27,9
Taux de chômage, définition BFP	9,6	9,1	8,6	7,1*
Solde de financement des administrations publiques (en pour cent du PIB)	-0,8	-1,7	-2,0	-2,6*
Dette publique brute (en pour cent du PIB)	102,2	101,7	101,5	101,5*

\* fin de période

Pour plus d'informations:

Delphine Bassilière, 02/507.74.58, db@plan.be - Filip Vanhorebeek, 02/507.74.12, fvh@plan.be